

REBONDISSEMENT ...

MédiaChartres soutien le monde médical



Rebondissement dans l'affaire révélée cet été, par notre confrère d'FR3 Centre, concernant le **Maire de Chartres** et un marché Public passé avec **son gendre**, pour une somme dépassant **le million d'euros**, MédiaChartres se fait (écho) de sa dernière



révélation.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-dans-le-collimateur-d-anticor-2743870.html>

Résumé: par MédiaChartres

Une « affaire » qui débute le Printemps dernier, lors d'une altercation à la terrasse du bar de la fille du Maire de Chartres (place Billard), entre l'élu et le référent

départementale de l'association **Anticor**.

INTERVIEW

Lors d'une récente interview, il nous précisait que le Maire accompagné de l'un de ses ex-gendre, l'avait durement apostrophé pour lui reprocher de « **fouiner** » d'un peut trop prés dans les dossiers de la Mairie !

Des menaces physiques auraient mêmes été proférées, par le groupe, à l'encontre du représentant d'**Anticor** ?



<https://www.anticor.org/>

Le responsable du 28 à ensuite été convoqué (**8/10**) jours plus tard, au **commissariat de Police d'Orléans** (?) pour une audition, suite au dépôt de plainte du **Directeur de cabinet du Maire de Chartres** et du **Maire de Lèves**, pour des raisons identiques (**copié/collé**) ? Le Maire ayant peut-être atteint son quota pour le mois en cours ?

Le groupe local d'Anticor, à ensuite (à son tour) déposé une plainte au **commissariat de Chartres**, contre **M. J-P Gorges**, pour « **menaces** ».

Un signalement à été rédigé et envoyé par **Anticor 28**, à la **Direction de l'association** situé à Paris, qui après un passage par le service juridique, et au regard des faits, a décidé d'enclencher un **signalement national** auprès du **Procureur de la**

République de Chartres, qui va devoir à présent, déterminer la suite à donner à cette « **affaire à tiroirs** » .



Les « **pantouflards** » employés (et payés) par la Mairie, vont devoir faire valoir leur « **talents** » de défenseurs de première ligne.

De même, les **Médias dévolus aux idylles** (pour raisons diverses), vont-ils passer l'information sous silence ?

Pour **MédiaChartres**, cette « **parenthèse judiciaire** » pourrait conduire à la découverte, de bien *d'autres choses* ...



Martine Leroy